



MAIRIE
01230 TORCIEU

Le 05 février 2024

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

REVISION DU PLU

Réunion n°11 - réunion zonage et règlement - 05 février 2024

Siret 335 214 698 0007B
APE 742A

Participants : Mme BARBARIN (maire) - Mme BOUQUET - M. VALERIOTI - Mme MELOTTO - Mme FERRIER - M. CORDOVADO - M. PAMBRUN (Excusé) - Mme PACCALLET
Mme GILLET (secrétaire de mairie - excusée) - Mme GENAUDY (agence 01 - excusée)

Avant de poursuivre le travail de révision du PLU, VB propose d'organiser une rencontre avec les Personnes Publiques Associées pour échanger sur les orientations retenues par la commune.

Deux dates sont proposées : le 04 mars ou le 11 mars. Vérifier la disponibilité de la DDT, du SCOT et de la Chambre d'Agriculture. Avec la convocation envoyer le PADD, le projet de zonage, le tableau de décompte des gisements du PLU.

Dans le règlement de la zone NJ : autoriser les parkings de surface (limiter le nombre ou l'emprise).

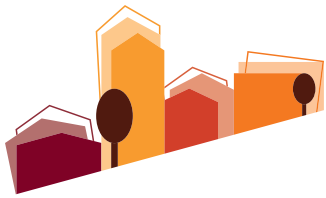
La réunion a été principalement consacrée à dresser l'inventaire des gisements fonciers ouverts dans le PLU. Les surfaces brutes sont corrigées avec un taux de mobilisation car toutes les possibilités ouvertes par le PLU ne seront pas forcément réalisées (voir tableau en annexe).

La commune demande d'ajouter dans la zone urbaine la parcelle n°2179 chemin de la Boëte. VB précise que cette parcelle sera comptabilisée en extension urbaine.

Le débat est ouvert sur le choix du site pour une opération d'aménagement structurée : soit on conserve uniquement la zone de la Chapelle (environ 0.8 ha), soit on réduit la zone de la Chapelle à 0.4 ha et on intègre une 2° zone d'environ 0.4 ha au Village (chemin des Vèpres).

VB rappelle que la durée de vie d'une zone AU est fixée à 6 ans. Si l'opération n'est pas engagée dans ce délai, la zone est automatiquement «gelée» (elle devient inconstructible).

La commune doit réfléchir au mode opérationnel de la zone AU : soit on laisse l'initiative au privé soit la commune prend le contrôle et la maîtrise de l'opération (avec la participation de l'EPF par exemple).



Prochaine réunion :

- 04 mars ou 11 mars à 14h30 : présentation de l'avancement des études aux PPA
- 08 mars à 14h : réunion sur règlement - 19h : réunion publique n°2

Vincent **BIAYS**